

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****31 MARS 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe*****26046938*****N° d'entreprise : 0832 457 166****Nom****(en entier) : SAGEVAS****(en abrégé) :****Forme légale : Société anonyme****Adresse complète du siège : Avenue Louise 209A, 1050 Ixelles****Objet de l'acte : Démission (rectification)**

Décision de l'actionnaire unique de SAGEVAS (ci-après également « la Société ») prise le 18 février 2026.

1. Disposition générales

Par la présente décision, l'actionnaire unique de la Société, Betsson Perch Investments AB, dont le siège social est établi à Regeringsgatan 28, SE-111 53 Stockholm, Suède, immatriculée dans le registre de l'office suédois d'enregistrement des sociétés sous le numéro d'entreprise 556090-4251, représenté par Johan Pontus Lindwall, directeur de Betsson Perch Investments AB, domicilié à of Torstenssonsgatan 3 lgh 1402, 114 56 Stockholm, Suède, exerce, conformément à l'article 7:125 du Code des sociétés et des associations, les pouvoirs de l'assemblée générale pour statuer sur le point suivant :

• Démission (rectification)**2. Démission (rectification)**

L'actionnaire unique est informé par l'organe d'administration que, bien que la SRL Finadel, dont le siège social est établi Avenue Beau-Séjour 31, 1180 Uccle, et dont le numéro d'entreprise est 0760.984.992, représentée de manière permanente par M. Arnaud Delmarcelle, ait présenté sa démission par lettre en date du 17 novembre 2025 et effective le 30 novembre 2025, démission acceptée par l'assemblée générale en date du 27 novembre 2025 et publiée au Moniteur belge le 8 décembre 2025, la date de cessation de fonctions reprise dans la Banque-Carrefour des Entreprises, mentionne erronément la date du 27 novembre 2025.

En conséquence, l'actionnaire unique accepte, pour autant que de besoin, la démission de la SRL Finadel ainsi que de son représentant permanent M. Arnaud Delmarcelle, effective le 30 novembre 2025, tel que précisé dans la lettre de démission.

3. Publication des démissions et de la nomination

L'actionnaire unique confère procuration spéciale et irrévocable à Christoph De Preter et Lea Nchange qui, à cette fin, élisent domicile dans les bureaux de Edson Legal BV, situé Rue des Deux Églises 45, 1000 Bruxelles (Belgique), immatriculée sous le numéro d'entreprise 0777.537.251, chacun avec la faculté d'agir seul et avec pouvoir de substitution, pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue des décisions prises ci-dessus, en ce compris le pouvoir de signer les formulaires de publication et de certifier les décisions comme étant conformes ainsi que toute autre formalité et obligation à l'égard du guichet d'entreprise, du greffe du Tribunal de l'Entreprise, de la Banque-Carrefour des Entreprises, et de la Banque Nationale de Belgique avec une promesse de ratification par la Société si besoin en est.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2026 - Annexes du Moniteur belge